



TOURNISSAN

Séance du 09 mars 2026
L'An deux-mille vingt et six
Le neuf mars, à 18h30mn.

Commune de Tournissan -AUDE
Extrait du registre des délibérations
N° 2026-09

Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le 10-03-26
ID : 011-211103924-20260309-2026_09-DE

Nombre de conseillers en exercice	11
Présents	07
Votants	09

Le Conseil Municipal de Tournissan, régulièrement convoqué, s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de marilyse Rivière, Maire.

Présents - Marie-Claude Mendoza, Sylvia Capdevilla, Marine Gambéroni, Sébastien Mazuque, Jean-Bernard Arnaud, Liliane Guillaumou, Marilyse Rivière

Excusés – Idriss Bigou, Steve Chouanet

Procurations – Richard Bozec à Sylvia Capdevilla, Sandrine Ternois -Devalcourt à Sébastien Mazuque.

Secrétaire de séance – Marie-Claude Mendoza

Objet : Adhésion à l'Association départementale des Communes Forestières de l'Aude

Les Communes forestières sont un réseau d'élus œuvrant au bénéfice des collectivités pour valoriser la forêt et les produits du bois en circuit court. Son rôle est à la fois une représentation politique, mais également un accompagnement technique sur différents sujets en lien avec la forêt et le bois, ainsi que de la formation. Les services des Communes forestières bénéficient autant aux collectivités propriétaires de forêt qu'aux collectivités non-propriétaires.

Après avoir présenté les principales missions du réseau des Communes forestières, ainsi que les statuts, Madame le Maire, soumet au Conseil Municipal le projet d'adhésion de la commune de tournissan à cette structure.

Le Conseil Municipal

Entendu l'exposé de Madame le Maire, et après en avoir délibéré,

Reconnait l'intérêt que la commune de Tournissan adhère à l'Association départementale des Communes Forestières de l'Aude. Par cette délibération, le Conseil Municipal donne pouvoir au Maire d'engager les démarches nécessaires.

Ainsi fait et délibéré à Tournissan, les jours, mois et an que dessus.

Certifié exécutoire

Marilyse Rivière, Maire

Marie-Claude Mendoza,
Secrétaire de séance